

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 8 DECEMBRE 2016

L'an deux mille seize et le huit décembre à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Mme GRIGNOLA-BERNARD Virginie, maire.

PRESENTS : Mmes et MM. GRIGNOLA-BERNARD Virginie, GAYDON Alain, COURTOIS Laure, ROUX Pascale, JEANSON Sébastien, PERDRIX Christophe, GRAND Thierry, DESBLEDS Bastien, TISSOT Catherine.

EXCUSEE : MM. et Mmes PODGORSKI Hervé, MICHELARD Pierre, GUERIN Ségolène, Régine LOSSEROY, SUBTIL Julie.

Date de la convocation : 1^{er} décembre 2016 - Nombre de membres : en exercice : 14 ; présents : 9 ; votants : 9.

M. Alain GAYDON est désigné secrétaire de séance.

Le conseil municipal approuve le procès-verbal de la réunion du 15 novembre 2016.

Le conseil municipal réuni en session ordinaire traite les sujets suivants :

FINANCES

Tarifs des services scolaires (cantine, garderie, aide aux leçons) pour 2017

Le conseil fixe la révision des tarifs des services scolaires.

A partir du 1^{er} janvier 2017, les tarifs seront de :

- Cantine : 3,80 € par repas enfant et 4,90 € par repas adulte
- Garderie : 1,70 € ou 1,90 € selon le quotient familial
- Aide aux leçons : 1,80 €

Tarifs de la location de la salle des fêtes

Le conseil décide la révision des tarifs avec une augmentation à hauteur de :

- 1 % pour les habitants de la commune
- 1,5 % pour les personnes et organismes extérieurs

Achat de la citerne incendie de la laiterie

Suite à l'agrandissement de la laiterie coopérative, le volume de sa poche n'est plus adapté. La commune propose le rachat à 5 000 €, la commission bâtiments réfléchira à son emplacement, afin de sécuriser le secteur de la Grange Brûlée.

Rapport de la CLECT (Attribution de compensation – FPIC)

La CLECT (Commission locale d'évaluation des charges transférées) a pour mission de fixer les reversements des attributions de compensation de l'intercommunalité future vers les communes membres.

Concernant la commune, le montant total des attributions de compensation est de 242 066 €, décomposé comme suit :

- CVAE (Contribution sur la valeur ajoutée des entreprises) : 53 351 €
- IFER (Indemnité forfaitaire sur l'électricité et les réseaux) : 182 509 €
- TFNB (Taxe sur le foncier non bâti) : 1295 €
- Compléments de salaire : 4 911 €

Le conseil valide ces montants. Ce dernier a été calculé en fonction des produits fiscaux établis en 2015 et sera figé. Le montant des attributions de compensation sera définitif au mois de mai. A cette date, la future agglomération les reversera à la commune pour qu'elle conserve le même niveau de recettes.

TRAVAUX ET BATIMENTS

Eglise – avenant au contrat de mission SPS

L'église a été remise à disposition sauf la chaufferie. La peinture est terminée, des modifications seront peut-être apportées ultérieurement.

Le conseil valide les devis concernant :

- le remplacement de la centrale de commande des cloches : 1 436 € HT
- l'installation de LED sur les deux corniches : 1 110,40 € HT.

Le conseil valide également l'avenant au contrat de l'entreprise COO concernant la mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé pour un montant de 1 170 € HT.

Réhabilitation d'un bâtiment communal

La consultation d'architectes pour la maîtrise d'œuvre s'est achevée le samedi 26 novembre. La commission appel d'offres s'est réunie le mardi 29 novembre pour l'ouverture des plis : 8 entreprises ont concouru, tous les plis étaient valides. Une réunion de la commission bâtiments élargie a eu lieu le mardi 6 décembre pour examiner les candidatures. Une proposition sera faite à la commission appel d'offres le mardi 13 décembre à 18h30.

AMENAGEMENT DU VILLAGE

Plan de désherbage

Une rencontre a eu lieu entre M. Delhommeau du cabinet CFPH d'Ecilly, Mme COURTOIS et les agents techniques. Un état des lieux a été présenté, des cartes ont commencé à être élaborées. Les échanges ont également porté sur le matériel à utiliser (débroussailleuse, houe, sécateur, machine créée par les agents, etc.) M. Delhommeau viendra présenter le plan de désherbage lors du prochain conseil municipal (mardi 17 janvier 2017).

Enfin, une réflexion devra avoir lieu dans le cadre des nouvelles allées à planter au sein du cimetière communal.

Bassin d'écrêtement

Les travaux ont commencé le 16 novembre. 3 réunions de chantier ont eu lieu les mardis.

Les travaux ont généré un excédent de terre : une partie a été remise sur le bassin d'écrêtement. Les agriculteurs doivent indiquer s'ils sont intéressés par cet excédent de terre.

L'EPF (Etablissement public foncier de l'Ain), qui assure le portage des terrains pour le compte de la commune, a signifié par courrier autoriser l'enlèvement du pylône présent sur le terrain, ainsi que l'enfouissement de la ligne haute tension. Ces travaux seront effectués en février.

PPRT

Travaux de renforcement

Une réunion a eu lieu le lundi 28 novembre en présence de la DREAL, la DDT, les riverains, les Maires d'Etrez et de Marboz, ainsi que le maître d'œuvre. Deux diagnostics ont été effectués par les cabinets Socotec et Apave. Il a été convenu que chaque riverain choisisse un diagnostic de référence concernant les travaux prescrits pour sa propriété. Afin de permettre la réalisation des travaux, le cabinet Apave doit apporter des précisions supplémentaires à son diagnostic et permettre ainsi au maître d'œuvre de conseiller au mieux les riverains.

VOIRIE- RESEAUX

Bouchage d'un fossé

Suite à la demande d'un riverain au Bois Gelé, il est proposé que le fossé entre sa propriété et le bassin d'incendie soit comblé. La communauté de communes effectuera la vérification de l'écoulement des eaux pluviales et procèdera au comblement de ce fossé.

Radars pédagogiques

Les radars ont été installés au niveau de la route de Marboz et des Fourches. Au niveau des Fourches, l'emplacement sera à réétudier

Travaux d'accessibilité

Le conseil valide le devis global pour les bandes gravillonnées transmis par la société AXIMUM sous réserve que la charge de ces travaux soit supportée par l'intercommunalité future. Le montant s'élève à 6 767 € HT avec un prix marché de 12,89 € le mètre linéaire.

Devis chemin Combes Nord

L'entreprise Faussurier a transmis un devis concernant le reprofilage et le renforcement du chemin. Ce montant s'élève à 3525 €, le conseil accepte le devis.

Travaux de voirie

- Déflashage route de la déchetterie : ces travaux pris seront financés par le reliquat de voirie de 2016.
- Le conseil accepte de mettre en place un passage piéton en face de la propriété Bochard.

Travaux d'assainissement

Concernant les travaux liés au réseau d'eaux usées, Mme ROUX rencontrera le cabinet Merlin le mercredi 14 décembre à 17h.

Sécurité de la RD 28

Des contrôles ont été effectués par la gendarmerie. L'axe de la route de Montrevel est particulièrement fréquenté pendant les horaires de travail et les créneaux de passage des bus scolaires. Au niveau de l'intersection des routes dans le sens Est/Ouest, un arrêt de bus est particulièrement exposé et gêne la visibilité. La commune prendra attaché avec le Conseil départemental pour mettre en place une limitation de vitesse à 70 km/h.

CLES

Banquet communal

Le banquet aura lieu le samedi 10 décembre.

Vœux

Les vœux auront lieu le samedi 7 janvier à 17h30 et seront organisés par Temps Dance et l'Association sportive d'Etrez. Une démonstration de danse aura lieu avec deux représentations : un groupe de jeunes et un groupe d'adultes. Un medley des photographies transmises par les associations sera diffusé en fond.

Verres réutilisables

Le conseil valide les devis des entreprises :

- Verchere concernant la fourniture de 1 500 gobelets pour un montant de 560 € HT ;
- BBFC concernant la fourniture de casiers pour 864 gobelets avec un montant de 1 048,02 € HT.

Ces gobelets seront utilisés lors des manifestations au sein de la commune, dans un objectif de développement durable. Les habitants ont pu exprimer leurs préférences – via le site Internet de la commune – concernant les inscriptions qui figureront sur les verres.

Salle multisports

Des demandes de mise à disposition ont été déposées par le Club de gym enfants de Montrevel et le Club de handball de Montrevel. Le conseil valide les demandes de ces associations qui s'adapteront aux créneaux disponibles. Cette mise à disposition se fera à titre gratuit pendant la durée des travaux de réfection du gymnase de Montrevel.

INTERCOMMUNALITE

SIEA – Débat sur le rapport de la CRC

Le conseil prend connaissance du rapport de la commission régionale des comptes sur le fonctionnement du Syndicat d'électricité et sur son niveau d'endettement. Le déploiement de la fibre optique, sur le territoire du département, a généré des coûts supplémentaires non prévus. Son déploiement sur la commune n'est pas envisagé dans les 2 prochaines années.

Rapport de la conférence des maires sur la future agglomération

Mme GRIGNOLA-BERNARD présente l'organisation politique et administrative de la future intercommunalité, la Communauté d'agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse :

- au niveau politique : conférence des maires, conseil communautaire, bureau, 4 conférences territoriales, conseil de développement ;
- au niveau administratif : services structurés autour d'une Direction générale des services et de quatre Directions générales adjointes, 4 pôles territoriaux.

A chaque conférence territoriale (organe politique) correspondra un pôle territorial (structure administrative). La commune d'Etrez sera rattachée à un pôle incluant l'actuelle communauté de communes de Montrevel-en-Bresse et celle de St-Trivier-de-Courtes, dénommé Conférence Bresse.

Un pacte de solidarité financière sera mis en place afin d'assurer l'équité territoriale au sein de la nouvelle agglomération.

La séance est levée à 0h15. La prochaine réunion aura lieu le mardi 17 janvier à 20h.